

Procès-Verbal - Séance du 8 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le 8 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Bruno GICQUELLO, Maire.

Etaient présents : M. GICQUELLO, Maire, M. LEMBELEMBE, 1er adjoint, M. GUILLEMOT, 3^{ème} adjoint, Mme LE LIEVRE, 4^{ème} adjointe, M. POUESSEL, Mme LE SAUTER-LE BEL, M. BROGARD, Mmes BROOK, HAVART, OGER, LHOPITALIER, M. OUTIN, Mme GRU, M. KERVICHE, Mme GUERRET, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation :
3 juillet 2014

Nombre de membres:

en exercice : 19
présents : 15
procurations : 3
votants : 18

Absents excusés :

Mme BLANCO-HERCELIN, 2^{ème} adjointe, qui donne pouvoir à M. GICQUELLO

M. LE BRUN, 5^{ème} adjoint, qui donne pouvoir à M. GUILLEMOT

M. CASTILLON qui donne pouvoir à Mme GUERRET
Mme TREGOUET qui donne pouvoir à Mme GUERRET
(pouvoir non pris en compte puisque Mme Guerret a déjà un pouvoir).

Secrétaire de séance: Mme Odile OGER a été élue secrétaire de séance

◆ 2014 – 07 – 01 - Maison de Santé Pluridisciplinaire : Lancement de l'appel à candidature pour le choix d'un architecte

Monsieur le Maire expose que le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) avance bien. Le Projet de santé présenté par les professionnels du secteur de Malestroit a été validé par l'Agence Régionale de Santé.

Le cabinet CERUR missionné par la commune pour accompagner le projet de Maison de santé termine sa mission par l'aide à l'établissement d'un cahier des charges permettant de choisir un architecte.

Une partie du dossier de programmation réalisé par ce cabinet d'étude a été transmis aux conseillers avec les convocations.

Le projet prévoit :

- 4 cabinets de médecins (dont 2 non identifiés à ce jour) et 1 bureau supplémentaire pour les stagiaires-internes
- 2 cabinets d'infirmières
- 3 cabinets d'orthophonie (dont 1 non identifié à ce jour)
- 1 cabinet de Diététicienne
- 2 cabinets de kinésithérapeutes (dont 1 non identifié à ce jour)

- 1 cabinet de sage-femme

Les demandes de 2 cabinets de kinésithérapeutes et de la sage-femme sont très récentes mais le docteur Hervé président de l'association des professionnels de santé de la MSP m'a précisé que c'est à sa demande qu'ils se sont associés au projet.

Il est donc proposé de lancer un appel d'offres comprenant ces 2 demandes tardives dans une tranche optionnelle.

Cela permettra d'intégrer les 2 derniers arrivés une fois que l'association de la MSP aura confirmé officiellement les noms de tous les professionnels souhaitant s'engager dans le projet.

La possibilité d'ajouter 2 logements pour les internes-stagiaires n'est pas retenue par l'exécutif compte tenu des contraintes imposées en termes de surfaces. Il est proposé en revanche de conserver un logement situé au-dessus de la trésorerie pour cet usage.

Le calendrier prévisionnel des travaux a été étudié pour permettre le dépôt des dossiers de demandes de subventions de l'Etat pour la fin de l'année, date impérative en ce qui concerne la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et le FNADT (Fonds National d'Aménagement du Territoire).

En fonction des réponses aux demandes de financements, les travaux pourraient débiter au mieux en début d'été 2015.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide:

- 1) De lancer l'appel à candidatures pour le recrutement d'un architecte chargé de réaliser le projet architectural correspondant au cahier des charges issu du programme détaillé de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- 2) D'autoriser le Maire à négocier avec l'Hôpital l'acquisition des terrains retenus pour l'implantation de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

- Commentaires et observations sur la délibération 2014 – 07 – 01 :

Evelyne Guerret a souhaité savoir pourquoi la proposition de logements intégrés dans le projet présentée par la commission "santé" n'a pas été retenue par l'exécutif.

Il lui a été répondu que, compte tenu de l'arrivée de 2 nouveaux professionnels, la surface d'emprise au sol du projet a beaucoup augmenté et aurait nécessité la réalisation des logements à l'étage avec un surcoût financier.

L'option "logement" sur le site reste cependant une option qui sera étudiée avec l'architecte.

Au niveau des places de stationnements, la réalisation des logements nécessiterait de retenir 2 places supplémentaires alors que déjà le nombre est limité.

Jean-Paul Lembelembe, en charge de ce dossier a rappelé que les délais sont courts pour pouvoir déposer des demandes de subventions en fin d'année.

Evelyne Guerret a demandé si le prix de location au m² avait été fixé.

Christian Guillemot a précisé que pour le moment l'option retenue se situait autour de 8 € le m² par mois. Il a indiqué qu'il fallait tenir compte du rapport efficacité/coût au mieux du service rendu.

La nécessité de ne pas trop alourdir le niveau d'endettement de la commune a été rappelé même si des recettes de locations devraient compenser les annuités. Il faut cependant

tenir compte du taux de remplissage qui ne sera peut-être pas maximum et qui impactera donc directement les finances communales.

En ce qui concerne le cheminement piétons vers l'hôpital, le projet en tiendra compte.

◆ **2014 – 07 – 02 - Syndicat Intercommunal d'Assainissement** : changement de nom

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Intercommunal d'Assainissement a décidé, lors de sa réunion du 19 mai 2014, de changer son nom pour la dénomination suivante : Le Vallon d'Oust-Syndicat Assainissement (le VOSA).

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-20 du CGCT, chaque commune membre du syndicat doit se prononcer sur ce changement de dénomination dans un délai de 3 mois à compter de la notification.

Après délibération, le conseil municipal valide cette proposition (10 voix Pour et 8 voix Contre).

• Commentaires et observations sur la délibération 2014 – 07 – 02 :

Des questions ont été posées sur l'intérêt de changer de nom.

Jean-Marc Outin a répondu que le Syndicat souhaitait créer un logo et que c'est à cette occasion que l'idée de changer de nom a été proposée et validée par le Syndicat d'assainissement.

◆ **2014 – 07 – 03 - Square de la rue du Général de Gaulle** : proposition de nom

Monsieur le Maire expose que les travaux de ravalement du square situé rue du Général de Gaulle sont maintenant terminés. L'aménagement de l'espace est en cours.

Il propose que ce square prenne le nom de Eugène Kerhervé puisque cette famille possédait cet ancien espace commercial.

Armand, Eugène Kerhervé plus connu sous le prénom de Eugène était une ancienne "figure" de Malestroit. Il a été élu conseiller municipal de mars 1962 à son décès le 27 janvier 1984 et 2^{ème} adjoint au Maire de mars 1977 à mars 1983.

Après débat et intervention de Monsieur Hervy, autorisé par le Maire à s'exprimer en qualité de référent du quartier, le conseil municipal décide d'ajourner sa décision en septembre pour prendre en compte les nouveaux éléments de réflexion et notamment une proposition pour un autre site près de la salle des fêtes où se situait également l'entrepôt des établissements Kerhervé.

• Commentaires et observations sur la délibération 2014 – 07 – 03 :

Dans son intervention, Monsieur Hervy a indiqué qu'il pensait que les noms du centre ancien devraient avoir un rapport avec l'histoire et qu'il était préférable de garder les noms de personnes contemporaines pour d'autres sites.

Il a précisé qu'il avait beaucoup d'estime pour la famille Kerhervé et que son propos n'était pas du tout contre le fait d'attribuer son nom à un site de Malestroit.

Vincent Pouessel et Catherine Le Lièvre ont estimé que ces éléments de réflexion devaient inciter le conseil municipal à prendre le temps de la réflexion.

◆ **2014 – 07 – 04 - Subvention exceptionnelle pour les Raiders de l'Oust**

Après délibération et à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 250 € est attribuée à l'association "Les Raiders de l'Oust" pour l'organisation du "Run and Bike" qui aura lieu en septembre prochain.

- Commentaires et observations sur la délibération 2014 – 07 – 04 :

Néant

◆ **2014 – 07 – 05 - Motion de soutien à l'Association des Maires de France contre la baisse des dotations de l'Etat**

Monsieur le Maire expose que l'association des Maires de France propose à toutes les communes d'adopter une motion de soutien à l'action qu'elle mène contre la baisse des dotations de l'Etat.

La commune de MALESTROIT rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ; - enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de MALESTROIT estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de MALESTROIT soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

- Commentaires et observations sur la délibération 2014 – 07 – 05 :

Néant

◆ **Informations diverses**

- Expo photos : présence d'un Malestroyen

Monsieur le Maire informe le conseil que David Bignolet, photographe professionnel bien connu des Malestroyens pour les qualités de son travail, expose parmi 300 photographes européens dans le cadre de l'été des portraits à Bourbon-Lancy en Bourgogne.

Il invite le conseil, ainsi que tous les Malestroyens qui auront l'occasion de se rendre dans cette région pendant l'été, à passer dans cette ville de Bourbon-Lancy visiter l'exposition qui se déroule du 12 juillet au 15 septembre.

◆ **Ouverture à toutes propositions**

- Formations des conseillers avec l'ARIC

Mme Havart signale qu'elle serait intéressée par une formation avec l'ARIC mais demande s'il y a moyen de faire cette formation à Malestroit.

Monsieur le Maire approuve cette idée et confirme qu'il est possible pour l'ARIC de déléguer un formateur un samedi s'il y a au moins 4 ou 5 conseillers intéressés par une formation comme c'est le cas dans le domaine du social par exemple.

- Nurserie Numérique

Christian Guillemot a fait part du succès du démarrage de la nurserie numérique qui accueille actuellement 6 projets. Un logement au-dessus de la Trésorerie va être meublé pour recevoir 4 autres projets.

- Catastrophe naturelle suite aux inondations de février 2014

Bruno Gicquello rend compte des nombreuses démarches effectuées par les services de la mairie et lui-même pour accélérer la parution au Journal Officiel de l'arrêté de catastrophe naturelle qui a reçu un avis de la commission interministérielle le 20 mai 2014.

Il indique qu'il a fait part au Préfet lundi soir des difficultés rencontrées par les sinistrés dans l'attente de cette parution qui permettra soit de se faire rembourser par les assurances soit de faire passer l'expert.

- Fêtes du 14 juillet

Monsieur le Maire a donné le détail du déroulement des festivités du 14 juillet qui se dérouleront sur la digue.

- Couleurs de Bretagne

Evelyne Guerret a souligné le succès de l'opération "Couleurs de Bretagne" qui s'est déroulée samedi 5 juillet et qui a attiré, malgré le mauvais temps 43 artistes.

- Course cyclos "La Cœur de Bretagne"

Monsieur le Maire a fait part également du succès de la course cyclos "La Cœur de Bretagne" qui a accueilli 800 participants.

Il a rappelé que cette opération a permis depuis 9 ans de rapporter 65.000 € à l'association des autistes de Bretagne.

- Eclairages de la Digue

Bruno Gicquello a signalé que plusieurs projecteurs ont été installés sur la digue pour éclairer le déversoir, la digue et les ponts.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Président remercie le conseil et le public de leur attention et leur souhaite une bonne nuit.